

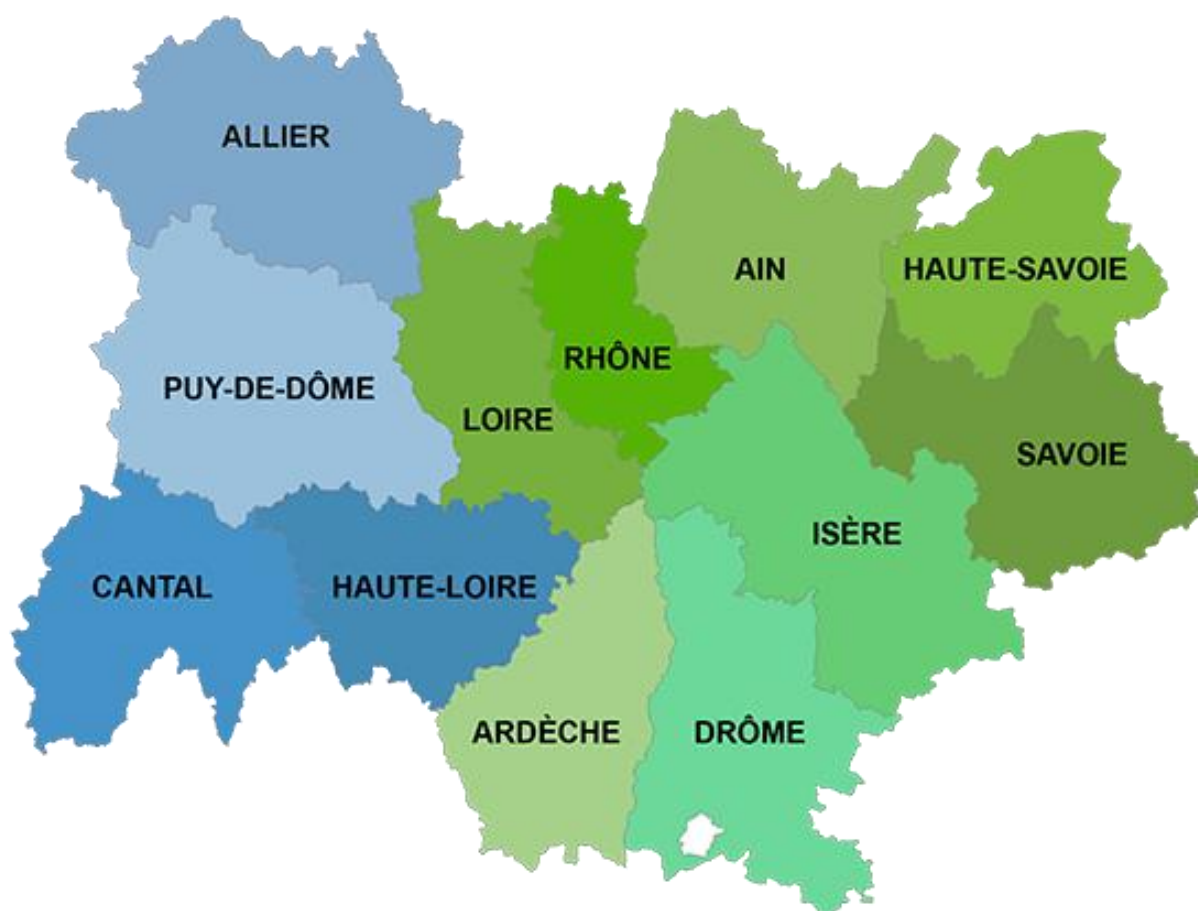
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Saison 2021-2022

Réunion du Comité Directeur - PV n° 03

Samedi 02 avril 2022

1



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR

Samedi 02 avril 2022



Présent(s) :

Le président : Jean-Luc MANAUDOU

Mesdames : Anne BERTHIER, Françoise BERTINOTTI, Véronique BONNET, Sylvie CAILLET, Claudine CHARMEIL, Christine EPAILLY, Sandrine FAVROT, Marie-Christine GAIDIOZ.

Messieurs : Pierre-Alexandre ARNOUX, Denis CADON, Philippe CAROUGE, Joël CLOSIER, Jean-Claude DUNAND MARTIN, Olivier HIRTZIG, Simon PAGIN, Patrick PALUSZAK, Paul RAGINEL, Laurent ROBIN, Laurent SCLAFERT, Maxime USCLAT.

Excusé(e)s : Charlotte AMIOT, Denis BALMONT, Éric CHAKABE, Florestan DESMARIS, Yaël DUDO, Michèle DURIEU, Christophe FRAPPE, Thierry LEFAURE, Lucille LEJCZYK, Janel LONGFELLOW, Gisèle LOTITO, Anne-Marie MAZET, Élisabeth MONIER, Daniel PONCET, Dominique VIARD.

Absent(e)s : Jacky BENEVENT, Pierre-Jean PONTVIANNE, Nicolas ROQUES

Assistent :

Madame : Juliette PUMAIN

Messieurs : Dominique DELCHET, Jean-François JACQUIER

Début de la réunion à 09h30.

Olivier Hirtzig, secrétaire général de la Ligue, ouvre la réunion avec l'appel nominal des membres du comité directeur et en remerciant l'ensemble des personnes présentes ce jour.

Condoléances :

Jean-Luc Manaudou, Olivier Hirtzig ainsi que l'ensemble des membres du comité directeur présentent leurs condoléances :

- A la famille et au Stade Clermontois pour le décès de Virginie BOUDJEMA.
- A Elisabeth Monier et sa famille pour le décès de son frère.

Homologation du PV-N°02-2022 du 15 janvier 2022

POUR : 100%

ABSTENTION : 0 %

CONTRE : 0 %

Le PV n°02-2022 est adopté à l'unanimité.

Points Administratifs et Ressources Humaines

Administratif

Olivier Hirtzig prend la parole pour expliquer que chacun a bien pris ses marques sur les différentes tâches administratives de la Ligue. Il reste encore quelques petits réglages concernant la partie subvention.

Olivier Hirtzig explique que deux webinaires ont été mis en place avec Maxime Usclat à destination des clubs de la Ligue AuRA. Ce Webinaire avait pour but d'aider les clubs dans leur démarche de demandes de subventions (départementale, régionales et nationale). Olivier Hirtzig regrette qu'il n'y ait eu que très peu de clubs présents à ces webinaires.

Olivier Hirtzig annonce l'ouverture de la campagne ANS à partir du lundi 4 avril 2022 jusqu'au 30 juin 2022. Un mail sera envoyé dans les prochains jours à l'ensemble des clubs de la Ligue AuRA. Concernant les demandes de subventions régionales, ces dernières se feront maintenant directement via le site de la Région.

3

Ressources Humaines

ERFAN

Le président informe les membres du comité directeur que Madame Claire RIGOUX a demandé par écrit à bénéficier d'une rupture amiable (rupture conventionnelle).

Le mail de demande de rupture conventionnelle de Madame Claire RIGOUX a été lu en séance par le président. Les motifs exposés ne sont pas repris dans ce PV en raison de leur caractère personnel. Après discussion autour de cette demande : conséquences pour la seconde salariée de l'ERFAN, pour l'offre de formation, modèle économique fragile, concurrence de nombreux autres Organismes de Formation qui affaiblissent l'ERFAN, la complexité des exigences qui impacte la charge de travail, pérennité de l'ERFAN... le président propose de consulter les élu(e)s de la Ligue sur cette demande.

Question posée : La demande de rupture conventionnelle de Madame Claire RIGOUX est-elle recevable par la Ligue AuRA ?

29 élus sur les 34 ont pris part au vote : 24 POUR – 4 ABSENTIONS – 1 CONTRE

Madame Claire RIGOUX sera reçue prochainement au siège de la Ligue AuRA à Chassieu.

Conseil des Territoires

Le conseil des Territoires présidé par Maxime Usclat s'est réuni le 5 mars 2022 à Vichy.

Lors de cette réunion les présidents des comités départementaux ont travaillé sur le contrat d'objectif avec la Ligue ainsi que sur les deux compétitions qui auront lieu cette saison à savoir :

- La coupe Catherine PLEWINSKI
- La coupe des Départements

[Compte rendu Conseil des Territoires](#)

Point Licences - Trésorerie

A la suite du mail envoyé à l'ensemble des clubs de la Ligue concernant la potentielle augmentation de 5€ par la FFN du tarif de toutes les licences, Jean-Luc Manaudou a travaillé sur l'évolution des ressources de la ligue liée à la « nouvelle licence » mise en place en septembre 2018. Le tableau de synthèse communiqué chaque semaine par le trésorier de la FFN a permis cette analyse, ce travail permet également de projeter les ressources futures de la ligue.

Le président compare les ressources de la ligue générées par les licences en fin de saison 2018 (licences - 10 ans et + de 10 ans) avec la nouvelle licence mise en place en septembre 2018.

Jean-Luc Manaudou a profité d'un point de passage à mi-janvier 2022 à 41500 licences, strictement identique à la fin de saison 2018. La perte de recette pour la ligue est d'environ 100.000€ (478.000€ fin août 2018 et 380.000€ à mi-janvier 2022), soit un différentiel de près de 21 %.

4

Cela étant, le nombre de licences sera en augmentation jusqu'à la fin de la saison 2022 et l'écart financier négatif provoqué par la nouvelle licence se réduira.

Avec l'ancienne licence, la part moyenne attribuée à la ligue était de 11,52€ par licence, la part moyenne est aujourd'hui de 9,15€ par licence. Avec le détail suivant au 13 avril 2022 :

48% de licences à 22,00 €	>	9,50 € pour la ligue	>	21106 licences
31% de licences à 10,00 €	>	4,20 € pour la ligue	>	13775 licences
16% de licences à 50,00 €	>	18,00 € pour la ligue	>	6886 licences
3% de licences à 34,00 €	>	14,00 € pour la ligue	>	1292 licences
2% de licences à 15,00 €	>	2,20 € pour la ligue	>	887 licences

Pour retrouver un niveau financier de 478.000€, il faudrait que le nombre de licences soit de 52200 à la fin de cette saison (52200 x 9.15€), ce qui paraît très improbable. Au 13 avril 2022, le nombre de licences est de 45100 pour 399.000€ de recette.

Pour mémoire, le pic des licences avait été atteint à la fin de la saison 2019/2020 avec 49111 licences pour environ 450.000 €

Au début du mandat en 2017, il avait été instauré le principe des ristournes forfaitaires et fixes de 2€ par licence pour les clubs et pour les comités départementaux (1,92€) sur une base financière calculée sur les parts ligue de l'ancienne licence.

La baisse des recettes impose à la ligue de conduire une réflexion sur la répartition du budget en prenant en compte la réalité financière et non calquée sur un principe administratif. Il est utile de préciser que le principe de la ristourne n'est nullement remis en cause.

Le volume de la trésorerie est important, la ligue n'est évidemment pas en risque. Les projets de développement sont nombreux et la trésorerie sera utilisée pour les financer, ce qui aura pour conséquence de faire baisser le niveau de la trésorerie. Il est cependant nécessaire de tenir compte de la réalité financière des licences pour inscrire les finances de la ligue dans le moyen/long terme, d'autant que les « messages » que nous recevons indiquent clairement que les subventions (ANS, Région, FFN) seront en baisse très significative dans le court terme.

Il est donc normal et d'une bonne gestion de faire évoluer les logiques budgétaires précédentes.

Le président rappelle que la potentielle augmentation de 5€ de toutes les licences ne bénéficiera qu'à la seule Fédération Française de Natation, la part de la licence qui est reversée aux ligues n'augmentera pas.

Enfin, les ligues contribueront à hauteur de 0,50€ par licence au budget prévisionnel 2022/2023 de la FFN afin de « boucler » son budget. La fédération adressera un courrier aux clubs pour expliquer les raisons de cette augmentation de 5€.

Jean-Luc Manaudou mettra en place une commission afin de réfléchir à de nouveaux principes de répartition et d'utilisation du budget en vue de présentation au comité directeur qui se réunira le 18 juin 2022.

Patrick Paluszak prend à son tour la parole afin de faire un point sur la comptabilité de la Ligue AuRA. Un groupe de travail s'est réuni le 15 février 2022 en présence de Nathalie Blin, Françoise Bertinotti, Jean-Luc Manaudou et Patrick Paluszak.

Le trésorier présente au comité directeur les travaux que la Ligue a également conduits avec le cabinet comptable Endrix (nouveau nom de SFC) pour écrire un schéma comptable adapté à ses besoins (intitulé des comptes) et la mise en place d'une comptabilité analytique qui permettra la lecture précise des recettes/dépenses de la ligue.

Jusqu'à présent, il était impossible de lire les comptes de la ligue avec précision, ce point de faiblesse qui résultait de la précédente gouvernance avait été soulevé lors de l'assemblée générale du 27 novembre dernier. Le problème sera derrière nous dès la prochaine saison, les comptes de la ligue pourront être lus en totale transparence.

Patrick Paluszak explique la construction analytique. En ciblant les besoins de la Ligue, il a été décidé de définir le premier niveau par rapport à ses activités. Patrick Paluszak rappelle qu'il est important que les comptes de ce premier niveau soient parfaitement identifiés car une fois défini, il sera impossible de le modifier.

Concernant l'ERFAN, Patrick Paluszak indique que Nathalie Blin a fait un très bon travail en créant des comptes en fonction de chaque diplôme, de façon qu'il soit plus facile d'obtenir des différentes informations concernant chaque formation.

Commission Finance

Points Commissions

Haut Niveau

Les principes d'accompagnement financier par la ligue de l'accès au haut niveau ont évolué cette saison. Ils sont désormais adossés à la réalisation de performances et non plus sur une estimation du potentiel de l'athlète. Le constat fait sur les 4 années passées indiquait que 80% des athlètes accompagnés financièrement n'entraient pas dans une trajectoire de progression sportive significative en rapport avec les objectifs de la commission.

Le budget de 30.000,00€ dédié à l'accompagnement de l'accès au haut niveau est identique aux saisons passées. Les nouvelles règles seront examinées pour les adapter au besoin pour l'avenir à la réalité qui sera constatée cette saison.

L'accompagnement financier est séparé en plusieurs niveaux afin de maintenir le principe de l'accompagnement des athlètes « listés » et des premiers niveaux de performance à partir de la catégorie « Jeunes ». Cf document en annexe.

Courrier explicatif Haut Niveau

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU

secretariat@auvergnerrhonealpes-natation.fr <http://auvergnerrhonealpes-natation.fr/> Tél : 07 86 46 56 55 / 04 78 83 13 99

CAF

La FFN a sollicité les clubs en direct afin qu'ils déposent des dossiers CAF ou CNAHN.

Dans notre Ligue les clubs suivants ont fait une demande :

- **Lyon Plongeon Club** a déposé un dossier CAF plongeon et un dossier CNAHN.
- **Aqua Synchro Lyon** a déposé un dossier CAF natation artistique.
- **Dauphins d'Annecy** a déposé un dossier CAF natation course.
- **Natation Villefranche en Beaujolais** a déposé un dossier CAF natation course.

A noter que le club de **Lyon Natation Métropole** a été désigné par la FFN club d'excellence.

Le premier retour de la FFN du 28 mars 2022 a donné un avis favorable CAF pour Lyon Plongeon Club, Aqua Synchro Lyon, Dauphins d'Annecy et Natation Villefranche en Beaujolais. Le président de la Ligue et la présidente déléguée réunis en visioconférence ont argumenté pour faire évoluer des avis émis par la FFN et qui ont permis d'aboutir à ces décisions.

La DTN/FFN a émis un avis défavorable sur le dossier CNAHN du Lyon Plongeon Club.

Il reste encore la dernière étape à franchir, à savoir la validation définitive par l'ANS sur tous ces dossiers.

Le « CAF hors mur » n'étant plus autorisé par la DTN/FFN, Jean-Luc Manaudou précise que la Ligue AuRA devra réfléchir à l'accompagnement financier des structures CAF de la ligue.

Plongeon

Sylvie Caillet responsable de la commission plongeon fait le point sur les dernières actions mises en place.

Dans le but de promouvoir l'activité, en complément du club du CN Bourg en Bresse, la Ligue AuRA et le comité du Rhône ont participé au financement d'un stage d'initiation au plongeon à Bourg en Bresse, avec Mathieu ROSSET comme entraîneur.

Cet événement a été une réelle réussite puisque les listes d'inscriptions ont été saturées en quelques heures avec des listes d'attente.

La commission plongeon et le CNB souhaitent reconduire cette expérience lors des vacances de printemps.

Prochaines échéances sportives

→ Les championnats de Ligue auront lieu le 15 mai 2022 à Vaugneray

→ Les championnats de France jeunes et Élités d'été se dérouleront à Bourg-en-Bresse du 10 au 12 juin 2022.

Officiels

Sandrine Favrot en charge de la commission officiels, fait un point sur les derniers travaux de la commission.

Natation course

Des formations sont mises en place dans l'ensemble des départements. Dernièrement, une formation continue de Juge Arbitre a été mise en place au niveau de la Ligue pour permettre à ces derniers de se recycler.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU

secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> Tél : 07 86 46 56 55 / 04 78 83 13 99

Collectif natation course

Le collectif souhaite organiser un séminaire des référents officiels de chaque comité départemental. Le but est de faire un état des lieux des formations dans chaque comité et d'échanger en présentiel sur différents sujets, notamment les Maîtres ainsi que le sport handicap.

L'idée est de sensibiliser tous les officiels à la natation inclusive.

[Collectif Natation Course réunion du 31 janvier 2022](#)

[Collectif Natation Course réunion du 16 février 2022](#)

7

Water-polo

Un listing des arbitres a été envoyé à l'ensemble des clubs. De plus, un guide d'organisation a été écrit et envoyé à l'ensemble des clubs de water-polo.

Ce guide reprend toutes étapes (prérequis, les différentes étapes, la validité...) des formation officiels B et A.

Sandrine Favrot, souligne que ce guide est une très bonne idée et qu'il serait intéressant de le décliner à l'ensemble des disciplines.

À la suite de ces présentations, Dominique Delchet propose que les frais à la charge de la Ligue liés aux officiels en immersion soient imputés comptablement en priorité sur les pénalités payées par les clubs de natation course qui ne présentent pas le nombre d'officiels requis lors des compétitions de la Ligue. La proposition est validée.

Matériels

À la demande de Christophe Frappé, responsable de la commission matériel, Sandrine Favrot fait un point sur ce qui a été fait dernièrement.

Une réunion s'est tenue le 2 mars 2022, afin d'organiser le reste de la saison sportive. Un tableau avec l'ensemble des personnes présentes pour la gestion de l'ARES et d'extraNat sur les compétitions pour le premier semestre 2022 a été établi.

Le 9 mars 2022, Christophe Frappé, Denis Balmont et Bernard Bodon ont dressé un inventaire du matériel dans la remorque de Grenoble, l'ensemble de matériel a été répertorié et réparé. La ligue rappelle aux clubs utilisateurs du matériel, d'apporter le plus grand soin à son utilisation et au rangement à la fin de leurs compétitions.

Natation Estivale

Olivier Hirtzig responsable de la commission fait le point sur la dernière réunion qui s'est tenue le 31 mars 2022 à Chambéry.

Lors de cette réunion, il a été demandé par certains clubs de restructurer la commission Natation Estivale en n'ayant plus qu'une seule commission avec des entraîneurs et les présidents des clubs qui seront conviés à toutes les réunions.

Cette saison, la commission a décidé de n'emmener qu'une seule équipe à la coupe de France. A noter que cela sera possible que si la commission trouve le nombre d'entraîneur suffisant.

Informatique

Joël Closier en charge de la commission informatique et communication fait un point à l'ensemble du comité directeur sur l'avancée des travaux fédéraux et Ligue

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU

secretariat@auvergnerrhonealpes-natation.fr <http://auvergnerrhonealpes-natation.fr/> Tél : 07 86 46 56 55 / 04 78 83 13 99

Point FFN

Depuis six mois maintenant le service informatique de la Fédération se réunit tous les mois au sujet d'extraNat. En revanche, il n'y a pas d'avancée sur le projet de renouvellement ou de refonte des services informatiques.

Point Ligue

La commission va se positionner prochainement sur les travaux de création du nouveau site internet de la Ligue/ERFAN qui n'avancent pas beaucoup.

En accord avec le service informatique, il a été décidé que les comités départementaux, les clubs devront essayer de se rapprocher du « référent/support » de la Ligue en premier lieu pour toutes les questions du quotidien des clubs (licences, engagements, affiliations, créations de compétitions...). Le but étant de décharger la FFN de ces questions qui peuvent trouver une réponse au niveau de chaque ligue.

8

Organisation Coupe des départements

La coupe des départements se déroulera les 14 et 15 mai 2022 à Aurillac, la plaquette de cette compétition a été envoyée par Laurent Sclafert à l'ensemble des comités départementaux.

Après discussion, la fin des engagements de cette compétition est arrêtée au mercredi 11 mai 2022.

La gestion du matériel de la compétition ainsi que des engagements sera assurés par la Ligue.

[Plaquette Coupe de France des Départements](#)

Organisation Coupe Catherine Plewinski

La coupe Catherine Plewinski (ex-coupe Esposito) se déroulera les 4 et 5 juin 2022 à Chatte (Isère). Pour les équipes qui le souhaitent, il sera possible de réserver les repas (buffet le samedi midi, repas chaud le samedi soir). Un repas sera offert par le comité de l'Isère aux chefs de délégation et au jury de tête.

La plaquette sera envoyée prochainement aux comités départementaux.

La clôture des engagements se fera le mardi 31 mai 2022.

La gestion du matériel de la compétition ainsi que des engagements seront assurés par la Ligue. Les récompenses seront gérées par le département de l'Isère, Catherine Plewinski, a proposé d'offrir une coupe à la première équipe.

Projection Compétitions natation course

À ce jour la Ligue organisera encore quatre compétitions de natation course à savoir :

- Meeting préparatoire jeunes à Bourg en Bresse les 9 et 10 avril 2022
- Meeting préparatoire Juniors/TC à Montluçon les 28 et 29 mai 2022
- Championnats de Ligue jeunes à Vichy du 10 au 12 juin 2022
- Championnats de Ligue TC à Clermont-Ferrand du 8 au 10 juillet 2022.

Concernant le **Meeting préparatoire Juniors/TC à Montluçon**, la Ligue avait envoyé un Doodle à l'ensemble des clubs leur demandant de se positionner sur leur présence ou non à cette compétition. À la suite d'une majorité de réponses positives la Ligue maintient la compétition. Ce sondage a été réalisé en raison de la tenue de meetings de club aux mêmes dates

Jean-Luc Manaudou et Olivier Hirtzig seront présents à Limoges pour les championnats de France Elite.
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU

secretariat@auvergnerrhonealpes-natation.fr <http://auvergnerrhonealpes-natation.fr/> Tél : 07 86 46 56 55 / 04 78 83 13 99



Point organisation de l'Assemblée Générale Fédérale

A la suite de la modification du calendrier fédéral, la date de l'assemblée générale FFN a été avancée d'une semaine. Elle aura lieu les 10 et 11 juin 2022 à Royat (Puy de Dôme).

Dominique Delchet en charge de l'organisation explique que tout se met en place. Jean-Luc Manaudou, Olivier Hirtzig et Kahina Lounes seront sur place dès le mercredi afin d'aider à l'organisation.

Points divers

Jean-François Jacquier, président du département de la Haute Savoie, prend la parole afin d'expliquer qu'à la demande de Jeunesse et Sport et du CDOS de la Haute Savoie, le comité départemental va ouvrir un poste. La mission principale du poste sera d'intervenir auprès des collectivités territoriales de la Haute Savoie, de l'Education Nationale afin de mettre en place du J'apprends à Nager ainsi que de l'Aisance Aquatique. Les clubs devraient également bénéficier d'actions.

Cet emploi sera financé à 80% par les organismes publics, le reste sera à la charge du comité de Haute Savoie.

Jean-François Jacquier explique que le comité départemental 74 souhaite proposer cette mission à Catherine Plewinski en raison de son expérience.

Adhésion de la Ligue au CROS

Suite aux échanges entre les membres de la Gouvernance quant au renouvellement de l'adhésion de la Ligue AuRA au CROS (adhésion à 950€/an), Denis Cadon vice-président du CROS AuRA prend la parole afin d'expliquer à chacun l'importance de maintenir l'adhésion de la Ligue au sein du CROS.

Prochaine réunion le samedi 18 juin 2022.